

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

BOFIP-RHO-24-0809 du 18/03/2024

Arrêté du 28 février 2024

ARRÊTÉ PORTANT RECLASSEMENT D'UNE INSPECTRICE DIVISIONNAIRE DES FINANCES PUBLIQUES,
CLASSE NORMALE

Bureau Affectation, mobilité et carrière des A+ et A

RÉSUMÉ

Cet arrêté porte reclassement d'une inspectrice divisionnaire des Finances publiques, classe normale.

Date d'application : 01/01/2024

DOCUMENTS À ABROGER

Néant

SOMMAIRE

PARTIE 1 : ARRÊTÉ PORTANT RECLASSEMENT D'UNE INSPECTRICE DIVISIONNAIRE DES FINANCES PUBLIQUES,
CLASSE NORMALE.....3

PARTIE 1 : ARRÊTÉ PORTANT RECLASSEMENT D'UNE INSPECTRICE DIVISIONNAIRE DES FINANCES PUBLIQUES, CLASSE NORMALE



ARRÊTÉ

portant reclassement d'une inspectrice divisionnaire des Finances publiques, classe normale

LE MINISTRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE LA SOUVERAINETÉ INDUSTRIELLE ET NUMÉRIQUE

- Vu le Code général de la fonction publique ;
- Vu le décret n° 85-986 du 16 septembre 1985 modifié relatif au régime particulier de certaines positions des fonctionnaires de l'État, à la mise à disposition, à l'intégration et à la cessation définitive de fonctions ;
- Vu le décret n° 2008-310 du 3 avril 2008 modifié relatif à la Direction générale des Finances publiques ;
- Vu le décret n° 2010-986 du 26 août 2010 modifié portant statut particulier des personnels de la catégorie A de la Direction générale des Finances publiques ;
- Vu le décret n° 2017-1392 du 21 septembre 2017 fixant l'échelonnement indiciaire applicable au corps de la catégorie A de la Direction générale des Finances publiques ;
- Vu l'arrêté du 05/10/2021 du Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'insertion portant reclassement de M^{me} Florence LEBETTRE dans le grade d'attaché principal d'administration de l'État ;
- Vu la demande de l'intéressée.

ARRÊTE :

Article 1 : M^{me} Florence LEBETTRE, inspectrice divisionnaire des Finances publiques, classe normale est reclassée dans les conditions ci-après indiquées :

NOM	Prénom	Matricule SIRHIUS	Nouvelle situation carrière secondaire		Ancienne situation carrière principale		Nouvelle situation carrière principale	
			Grade-échelon attaché territorial principal	IB	Grade-échelon inspecteur divisionnaire des Finances publiques classe normale	IB	Grade-échelon inspecteur divisionnaire des Finances publiques classe normale	IB
			Date de prise de rang		Date de prise de rang		Date de prise de rang	
			Date d'effet		Date d'effet		Date d'effet	
LEBETTRE	Florence	000002344467	APAE 6ème 01/09/2021 01/09/2021	843	IDIV CN 1 01/09/2021 01/09/2021	803	IDIV CN 2 01/01/2024 01/09/2021	843

Article 2 : Si vous estimez devoir contester cette décision, vous pouvez :

- soit former un recours administratif dans un délai de deux mois à compter de la publication au BOFIP de la décision ;
- soit former un recours contentieux devant la juridiction administrative compétente, dans les conditions fixées aux articles R 421-1 à R 421-7 du code de justice administratif, dans un délai de 2 mois, à compter de la publication au BOFIP de la décision.

En cas de recours contentieux, la juridiction compétente peut être saisie par l'application information "Télérecours citoyens" accessible sur le site internet www.telerecours.fr.

Article 3 : Le présent arrêté sera notifié à qui de droit et publié au Bulletin officiel des Finances publiques, section Ressources Humaines et Organisation.

FAIT À PARIS, LE 28 FÉVRIER 2024
 POUR LE MINISTRE ET PAR DÉLÉGATION
 L'INSPECTEUR DIVISIONNAIRE DES FINANCES PUBLIQUES HORS CLASSE
 CHEF DE SECTEUR DES A+
 BUREAU « AFFECTATION, MOBILITÉ ET CARRIÈRE DES A+ ET A »

PATRICK VINCENT

BOFiP

Direction générale des Finances publiques

Directeur de publication : Antoine Magnant, Directeur général par intérim

ISSN 2268-0756